

Déclaration commune du GREA, du Fachverband Sucht et de Ticino Addiction

1. Introduction

Ce document exprime les valeurs, les postures et les objectifs politiques des professionnels et des institutions spécialisées dans les addictions, représentés par le GREA (Groupement romand d'études des addictions), le Fachverband Sucht et Ticino Addiction. Il sert le dialogue et la discussion critiques entre les professionnels, le public et les politiques

2. La notion d'addiction

Les termes « Sucht » en allemand, « addictions » en français et « dipendenze » en italien sont utilisés de manière synonyme. On entend par addiction l'émergence d'un phénomène issu de multiples facteurs, à la fois médicaux, psychologiques et sociaux, impliquant la perte de maîtrise de l'usage d'un produit ou d'un comportement.

L'addiction ne permet plus à la personne d'être autonome face à son projet de vie et à ses relations sociales. Elle demande une réponse de la collectivité dans plusieurs domaines complémentaires, à savoir le social, la santé, la sécurité, l'éducation et l'environnement.

Les usages de substances produisant une addiction ne sont pas tous identiques. Nous reprenons la différenciation suivante du rapport *psychoaktiv.ch* de la Commission fédérale pour les questions liées aux drogues (mai 2005):

- Consommation peu ou pas problématique: consommation occasionnelle ou à faible dose contrôlée par l'individu.
- Consommation problématique: ce comportement de consommation inclut, d'une part, l'usage à risque et, de l'autre, l'usage nocif. Dans le premier cas, les problèmes sont latents, alors que le second se traduit par des problèmes physiques, psychiques ou sociaux concrets. C'est la définition retenue par l'OMS.
- Dépendance : présentant les caractéristiques les plus graves comme celles, typiques, de l'accoutumance et du sevrage. L'individu perd le contrôle de sa consommation bien qu'il soit conscient des problèmes qu'elle engendre.

3. Valeurs et postures

3.1 Au niveau de la société

Aucune société ne peut exister sans solidarité et sans lien social entre les groupes humains qui la composent. Nous affirmons la nécessité pour la société d'intégrer tous les groupes et individus, exprimée par la notion de promotion de la qualité de vie - prenant en compte les notions de santé physique, psychique et d'intégration sociale.

Comme les personnes souffrant d'addictions peuvent faire partie de groupes menacés d'exclusion et de marginalisation, des mesures d'intégration sociale et de promotion de la santé doivent également être prises. Dès lors, nous souhaitons que les politiques concernées soient définies en fonction des points suivants:

- donner la priorité à la prévention et à la promotion de la santé
- renforcer la solidarité et les liens sociaux;
- respecter le pluralisme culturel et les minorités ;
- favoriser le vivre ensemble plutôt que le vivre l'un contre l'autre ; favoriser la coopération plutôt que la concurrence;
- encourager la participation démocratique de tous;
- inscrire les actions dans une vision de développement durable.

3.2 Au niveau de l'individu

A l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de l'article 10 de la Constitution suisse, le GREA, le Fachverband Sucht et Ticino Addiction formules les postures et valeurs significatives:

- le respect de la personne et de ses choix ;
- la prise en compte des différentes facettes de la personnalité;
- la conviction qu'il existe toujours un changement possible du comportement, même si la personne n'y arrive pas ou si le moment est inopportun.

4. Fondements de l'action politique

Le GREA, Le Fachverband Sucht et Ticino Addiction demandent une politique des addictions qui respecte l'individu et qui se fonde sur les connaissances objectives en la matière. Ils soutiennent le principe d'une approche basée sur les quatre piliers : prévention, thérapie, réduction des risques et régulation du marché.

Il est nécessaire que les professionnels chargés de leur application dialoguent entre eux. Les mesures doivent être orientées en s'appuyant sur les connaissances et l'efficacité démontrée par la recherche. La complexité des problèmes d'addiction demande un investissement important de la Confédération pour en assurer la coordination et le développement.

4.1. Prévention et promotion de la santé

Au-delà d'une prévention fondée sur les facteurs de risque, la promotion de la santé vise un renforcement du tissu social et favorise les choix autonomes des personnes et des groupes auxquels elle s'adresse. Elle a aussi pour objectif de développer les compétences sociales, définies comme des aptitudes que la personne acquiert pour faire face à son environnement.

Au-delà d'une prévention centrée sur les comportements, le GREA, le Fachverband Sucht et Ticino Addiction soutiennent également une politique préventive pluridisciplinaire s'adressant à toutes les catégories de personnes - qu'il s'agisse de campagnes d'information générale, de programmes spécifiques destinés à des publics en situation de vulnérabilité ou encore aux personnes concernées. (voir tableau).

4.2 Prise en charge

Le GREA, le Fachverband Sucht et Ticino Addiction défendent une offre de thérapies orientées vers la qualité et financées sur la base de critères professionnels, qui garantissent une diversité des méthodes de traitement. Le conseil et les thérapies peuvent avoir des objectifs différents, comme l'abstinence, l'amélioration de la qualité de vie ou l'intégration sociale. Ils demandent :

- l'accès précoce aux offres de traitements;
- le respect des droits fondamentaux, des choix et des responsabilités des personnes;
- l'orientation du soutien en fonction de la souffrance et non du type de produit;
- l'accès à des traitements de qualité, diversifiés et adaptés aux besoins de la personne.

4.3 Réduction des risques

Le GREA, le Fachverband Sucht et Ticino Addiction soutiennent un accès pour tous aux prestations de réduction des risques. Celles-ci se comprennent comme une démarche qui englobe les dimensions sanitaires (ex: distribution de seringues) et sociales (ex: logement, occupation, insertion sociale).

Ils défendent la notion de «bas-seuil» et l'accessibilité la plus large possible aux prestations de réduction des risques. La collaboration avec les forces de l'ordre et les centres bas-seuil doit toujours se baser sur un respect mutuel et une reconnaissance de la légitimité de leur rôle respectif. En ce sens, la réduction des risques prend en compte les intérêts des consommateurs et des non-consommateurs.

4.4 Régulation du marché

Le GREA, le Fachverband Sucht et Ticino Addiction exigent une politique de réglementation cohérente et pragmatique déterminée par la dangerosité des substances/comportements et des modes de consommation.

Les mesures de régulation ne sont pas seulement l'affaire de la police et de la justice. Elles doivent être différenciées selon les comportements et ne sauraient être en contradiction avec les exigences de la prévention et de la protection de la jeunesse. Les normes sociales doivent également être renforcées.

La répression doit se concentrer sur l'offre et non sur la demande et poursuivre en priorité les organisations criminelles.

5. Politique des addictions cohérente

Le GREA, le Fachverband Sucht et Ticino Addiction défendent une politique des addictions qui soit cohérente, globale et basée sur des faits. Ils estiment qu'une politique basée sur la distinction entre produits légaux et illégaux est aujourd'hui dépassée et engendre des incohérences, des mesures arbitraires et des injustices.

Une politique des addictions cohérente se base sur les formes de la consommation et sur la potentielle dangerosité des produits. Selon les cas, la régulation peut aller de la liberté de consommer à l'interdiction totale. Le GREA, le Fachverband Sucht et Ticino Addiction s'engagent pour une utilisation des ressources dans le cadre de la régulation du marché qui privilégie la politique de la santé et les mesures de régulation fondées sur les connaissances des professionnels. Ils préconisent aussi la dépénalisation de la consommation de tous les produits stupéfiants. Des interdictions de consommation à certains endroits, par certaines personnes et dans certaines situations sont envisageables. Ils appellent de leurs vœux une discussion sociale sur ces points qui ne soit pas basée sur des mythes mais sur les dangers réels. Ils demandent :

- de développer une stratégie globale à l'égard des addictions, afin d'éliminer ou tout au moins de réduire l'incohérence des distinctions actuelles entre produits légaux et illégaux ;
- d'encourager la participation des acteurs sociaux à la mise en place des politiques liées aux addictions ;
- de favoriser les politiques et les actions qui permettent l'intégration des groupes marginalisés et des personnes en danger d'exclusion ;
- d'harmoniser les différences cantonales d'application de la loi ;
- de tenir compte des questions d'addiction dans l'élaboration des politiques de santé publique, de la famille et de la jeunesse ;
- de repenser, définir et implanter des mesures spécifiques à la protection de la jeunesse en rapport aux risques liés aux addictions ;
- de renforcer le contrôle et la remise de produits plutôt que la répression des consommateurs ;
- de développer la formation - interprofessionnelle - des intervenants ;
- de créer un Observatoire des addictions de manière à suivre de près l'évolution de la problématique et de ses modes de consommation, ainsi que de la politique des quatre piliers.

6. Mise en œuvre

Pour promouvoir leur point de vue, le GREA, Fachverband Sucht et Ticino Addiction s'engagent activement aux niveaux des processus politiques, de l'administration et de la société sur les points suivants:

- les avancées pragmatiques qui permettent la réalisation par étape de leur vision exprimée dans ce document;
- l'orientation de la politique des addictions au niveau fédéral selon les principes énoncés en 2010 dans le rapport « Défi Addiction, fondements d'une approche durable de la politique des addictions en Suisse » du Groupe de pilotage des commissions fédérales pour les problèmes liés à l'alcool, les questions liées aux drogues et la prévention du tabagisme.
- une meilleure collaboration entre les cantons et la Confédération;
- la création d'un Observatoire national des addictions
- le rattachement de la Suisse à l'Observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies de Lisbonne.

Tableau récapitulatif

	Prévention spécifique à un produit		Prévention non spécifique à un produit
Prévention comportementale	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Conseil • Repérage précoce et réduction des risques 		<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des compétences • Renforcement de la personnalité
Prévention structurelle	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction et réglementation • Protection de la jeunesse • Restriction de l'accès • Politique des prix et limitation de la publicité 		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de conditions de vie et de développement optimales (comme une culture d'établissement scolaire ou d'une gestion claire des questions liées aux addictions) dans les communes, les associations et les institutions.